

Les tableaux qui suivent donnent un résumé comparatif des versements estimatifs pour 1952-1953 ainsi que le chiffre réel des dépenses pour 1951-1952:

VERSEMENTS AU TITRE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET QUOTE-PART DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À LA PENSION DE VIEILLESSE, À L'ASSISTANCE-VIEILLESSE ET À LA PENSION DE CÉCITÉ POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES SE TERMINANT LE 31 MARS 1953 ET LE 31 MARS 1952.

	Années financières se terminant le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1953 (estimation)	1952	
	(en millions de dollars)		
Allocations familiales.....	334·1	320·5	13·6
Quote-part fédérale:			
à la pension de vieillesse (1).....	—	77·2	-77·2
à l'assistance-vieillesse.....	19·1	2·3	16·8
à la pension de cécité.....	3·0	3·7	-0·7
	356·2	403·7	-47·5

Voici la distribution estimative de ces versements, par provinces:

VERSEMENTS AU TITRE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

	Année financière se terminant le 31 mars		Augmentation
	1953 (estimation)	1952	
	(en millions de dollars)		
Terre-Neuve.....	10·9	10·6	0·3
Nouvelle-Écosse.....	16·3	15·9	0·4
Île du Prince-Édouard.....	2·5	2·5	—
Nouveau-Brunswick.....	14·2	13·9	0·3
Québec.....	107·4	102·9	4·5
Ontario.....	98·2	93·2	5·0
Manitoba.....	17·3	16·7	0·6
Saskatchewan.....	19·7	19·4	0·3
Alberta.....	22·6	21·6	1·0
Colombie-Britannique.....	24·4	23·1	1·3
Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.....	0·6	0·6	—
	334·1	320·5	13·6

QUOTE-PART DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À LA PENSION DE VIEILLESSE ET À LA PENSION DE CÉCITÉ, POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 MARS 1953

	Loi des pensions de vieillesse	Pension aux aveugles
	(en millions de dollars)	
Terre-Neuve.....	0·8	0·1
Nouvelle-Écosse.....	0·9	0·3
Île du Prince-Édouard.....	0·1	(1)
Nouveau-Brunswick.....	1·1	0·3
Québec.....	7·0	1·1
Ontario.....	4·6	0·6
Manitoba.....	1·0	0·2
Saskatchewan.....	1·0	0·1
Alberta.....	0·9	0·1
Colombie-Britannique.....	1·7	0·2
Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.....	(1)	(1)
	19·1	3·0

(1) Moins de \$50,000.